

Le pays du Saulnois

CHÂTEAU-SALINS

Patrimoine : le grand projet municipal avance

Pendant de longues années, les défenseurs du patrimoine local ont mené un long combat toujours ardu et souvent stérile pour défendre les derniers vestiges témoignant de la richesse passée de la commune.

Malheureusement, nombre d'entre eux ont aujourd'hui disparu définitivement et il devient urgent de mettre un frein à ce cycle infernal, quelques vestiges, certes modestes, peuvent encore être sauvés. Sous l'impulsion d'amoureux d'histoire, de nature et de culture, il semblerait qu'une prise de conscience ait eu lieu au sein de la municipalité.

Mise en place dans la continuité des élections municipales de 2014, la commission « patrimoine » composée d'une dizaine de membres, élus ou extérieurs au conseil (souvent des présidents d'associations comme ASP, anciens combattants) ou citoyens connaissant bien la commune, a pris le problème à bras-le-corps.

Dès leur première réunion de travail (23 septembre 2014), sous l'impulsion de leur présidente Monique Martin, adjointe au maire, les membres de la commission ont pris conscience de l'ampleur de la tâche qui les attendait. Dans un premier temps, ils se sont attelés à cerner le potentiel existant en listant les lieux à protéger et à mettre en valeur : cette liste à la Prévert comporte une vingtaine de bâtiments communaux. Avec les points nature mis en avant grâce au partenariat avec le Parc Naturel Régional (PNRL) et les Amis



Les membres de la commission se sont fixé un objectif ambitieux : souhaitent qu'ils l'atteignent.

Photo DR.

du patrimoine (ASP), ce serait une trentaine de sites qui devrait être pris en compte au cours des années à venir.

Matérialiser le patrimoine

Les cibles clairement définies, la commission s'est donné des objectifs précis : matérialiser le patrimoine, rendre sa découverte attractive, créer des sentiers pédagogiques, mettre en place des visites guidées.

Autre objectif, la transmission du savoir et des savoir-faire en s'appuyant sur des personnes-ressources, mémoire de la vie de la commune, pendant qu'elles peuvent encore le faire. Et enfin, créer de l'attractivité autour des sites retenus en organisant de l'événementiel, comme lors des dernières journées du patrimoine.

Concernant le patrimoine bâti, religieux ou civil, la commission va s'appuyer sur les recommandations du CAUE de Moselle

(conseil d'architectes, d'urbanisme, et d'environnement), un groupe chargé d'établir des diagnostics visant à l'amélioration et à la mise en valeur des constructions concernées. Une fois élaboré, ce plan de sauvetage représentera un travail de longue haleine pour les prochaines municipalités. Quant au maire, Gaëtan Benimeddourène, il s'est engagé à défendre ce projet au travers d'une charte.

La dernière réunion de la commission a eu lieu récemment. Ce

fut le moment de faire le bilan des actions engagées, animations pour les journées du patrimoine, implantations de deux panneaux pédagogiques et de définir les travaux à venir, notamment au cimetière, sur la stèle de la peste, et sur le monument de la guerre 1914-18. Autre décision, la mise en place d'une vingtaine de nouveaux panneaux pédagogiques.

Enfin, décision a été prise de prioriser les travaux et de faire une synthèse en fin d'année.